

CANDIDATURE AGORA

Jean-Michel GAMBIER

Adhérent depuis 1999

Actuellement membre titulaire du CPR Ile-de-France

PROFESSION DE FOI

Note liminaire : j'emploie le masculin neutre.

Nous entrons bientôt dans la séquence électorale de la présidentielle et des législatives. Quel que soit le candidat qui portera les couleurs de l'écologie politique à la présidentielle, Nicolas Hulot ou un représentant de notre parti, nous devons nous investir dans sa campagne. Nous devons aussi, conformément à la motion de synthèse adoptée par notre congrès, présenter deux candidats (un titulaire, un suppléant) dans chaque circonscription. Nous ferons connaître ainsi les propositions répondant à l'urgence écologique dans la société.

Depuis sa création, EELV repose sur deux piliers : le parti, la coopérative. Il est important d'associer ces deux piliers. D'abord, en revivifiant la coopérative, plus ou moins en déshérence. Je n'ai pas la solution toute faite, je sais simplement que les coopérateurs doivent avoir leur vie propre. Ensuite, en définissant au niveau du parti des thèmes d'action permettant d'associer aussi largement que possible les sympathisants. Ces deux piliers ne doivent pas être concurrents l'un de l'autre, mais au contraire se compléter.

Ces deux propositions ne doivent pas se limiter à la séquence électorale à venir. Ils doivent s'inscrire dans la durée. Ce n'est que de cette façon que nous nous développerons. Après avoir, au congrès de Pantin, défini une ligne d'autonomie qui nous rend peu à peu notre visibilité, nous devons renforcer la coopérative, afin de marcher sur nos deux jambes. La coopérative nous permet de toucher des milieux difficilement accessibles par le parti. Le parti est notre outil pour élaborer, en coconstruction avec la société civile, les propositions utiles à la préservation de la planète.

C'est en ce sens que je conçois ma candidature à l'Agora.

Jean-Michel Gambier